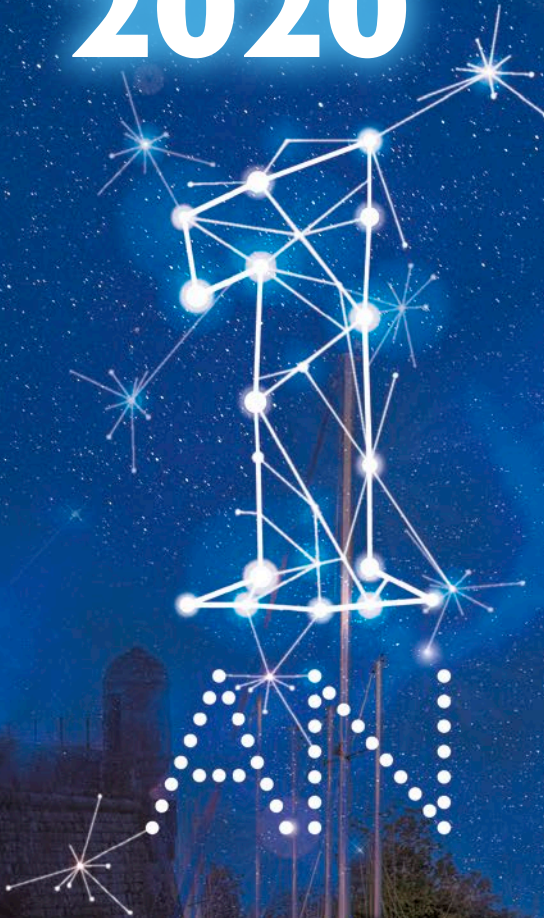


# BONNE ANNÉE 2020



**Marennnes-Hiers-Brouage**  
la commune nouvelle souffle  
sa première bougie

**Prix Richelieu Senghor**  
Marennnes-Hiers-Brouage  
exemplaire sur la francophonie

**Prolifération des chats**  
« *sans maître* »  
le temps de l'action

**Les Trophées 813**  
un prix participatif



Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage à l'occasion d'un débat sur l'intercommunalité en présence de André Laignel, premier vice-président délégué et du Sébastien Lecornu, ministre en charge des collectivités territoriales, au 102<sup>e</sup> congrès des Maires de France à Paris

Chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,

Nous voici en ce début d'année 2020 au cœur des attentions chaque fois renouvelées à tous ceux que nous aimons. J'ai donc plaisir à vous transmettre mes vœux les meilleurs, des vœux de santé, de bonheur pour vous et pour tous ceux qui vous sont proches.

Au-delà de la nouvelle année qu'il accueille, janvier sera un mois symbolique pour notre commune nouvelle, Marennes-Hiers-Brouage: il y a un an, l'arrêté préfectoral signait sa création officielle. Depuis lors, le conseil municipal renouvelé a travaillé pour mettre notre nouvelle collectivité en ordre de marche. Travaux de voirie, mutualisation des services, services publics plus accessibles... autant d'actions que nous avons mises en œuvre pour renforcer la

solidarité et la cohésion du territoire. Certes, d'autres dossiers sont à conduire pour que Marennes-Hiers-Brouage améliore encore ses services, développe son patrimoine et son attractivité, mais nous savons qu'unis, nous serons en mesure d'anticiper et de relever les défis de demain. Jean-Marie Petit et moi-même nous vous invitons à prendre connaissance du bilan de cette première année de fonctionnement de notre commune nouvelle.

Avec mes vœux renouvelés, je vous souhaite un très beau début d'année 2020.

Maire de la commune nouvelle  
de Marennes-Hiers-Brouage  
et Conseiller Départemental de Marennes

*Amities républicaines*  
Mickaël Vallet

## sommaire

### Actualités

Prix Richelieu Senghor, Marennes-Hiers-Brouage exemplaire sur la francophonie ..... p.3

Cordon dunaire: prêt pour affronter l'hiver ..... p.4

Marennes-Hiers-Brouage dans un téléfilm de France 3: ne manquez pas l'avant-première le 12 janvier ..... p.4

Élections de mars 2020, ce qui change ..... p.5

Prolifération des chats « sans maître », le temps de l'action ..... p.5

### Vie municipale

Marennes-Hiers-Brouage, la commune nouvelle souffle sa première bougie . .p.6-7

Un bilan touristique globalement positif p.8

L'agenda du maire ..... p.8

Conseil municipal ..... p.8

### Francophonie

L'album photo de la 10<sup>e</sup> édition... p.10

### Actu de la médiathèque

Les Trophées 813, un prix participatif ..... p.11

Graines d'épices..... p.11

### Vie municipale

Le Comité Seudre Oléron médaillé de la ville ..... p.12

Le repas des aînés, un moment de partage et de convivialité ..... p.12

Agenda de janvier ..... p.12

## MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directeur de publication: Mickaël Vallet

Rédaction: service communication, Géraldine Boulon

Crédits photo: Page de couverture > Photo de couverture du club photo de Hiers-Brouage, avec nos remerciements, création SEV Communication, ville de Marennes, Lydie Petit, Arnaud Février, Communauté de Communes du Bassin de Marennes

Distribué par ADCR Services - Agence: SEVcommunication

Impression: Imprimerie Rochelaise

Tirage: 3 600 exemplaires sur papier recyclé



Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:

[marennes.fr](http://marennes.fr)

   #MarennesHB

Téléchargez l'appli mobile

**Marennes app**

et **Panneau Pocket**



## Prix Richelieu Senghor, Marennes-Hiers-Brouage exemplaire sur la francophonie

La fin de l'année a mis à l'honneur la francophonie et les actions menées depuis plusieurs années sur le territoire : Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage a reçu le prestigieux Prix Richelieu Senghor au Palais du Luxembourg. Un prix qui récompense l'exemplarité de la commune dans ce domaine.



Mickaël Vallet entouré des membres du jury et du Cercle Richelieu Senghor

Le Prix Richelieu Senghor a été créé en 1989. C'est un espace de réflexion et d'échanges sur la francophonie et le dialogue des cultures. Il organise un débat-dîner mensuel au Sénat et décerne chaque année un Prix qui distingue des personnalités ou des institutions dont l'action contribue de façon exceptionnelle au rayonnement de la langue française et de la francophonie. C'est ainsi que Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU et Henriette Walter, linguiste, invitée du Festival Les Cultures Francophones en 2017, ont été lauréats de ce prestigieux prix.

*« Ce prix est important, car c'est un encouragement à poursuivre dans cette voie et croyez bien que nous en avons besoin. »*

Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage

Cette année, le jury présidé par Alban Bogeat, a décidé à l'unanimité, de récompenser Mickaël Vallet pour ses actions de faire de la francophonie un levier de développement local économique et culturel.

C'est donc à l'occasion d'une réception officielle au Sénat, que le prix 2019 du Cercle Richelieu Senghor lui a été remis par Paul de Sinety, Délégué général à la langue française et aux langues de France au ministère de la Culture, sous le haut patronage de l'Office International de la Francophonie.

*« Ce prix est important, car c'est un encouragement à poursuivre dans cette voie et croyez bien que nous en avons besoin », a exprimé le maire aux personnalités présentes. « Mais ce prix ne donnera son plein effet que lorsque chacun d'entre vous, à sa place, chacun en vos grades et qualités, participera concrètement à ce front ouvert en milieu rural et à l'échelle municipale dans notre combat plus général du respect de l'Homme à travers le respect de sa langue en tous points du globe. Je ne fais avec l'équipe municipale, que ma part du travail. À vous tous de venir l'amplifier et vous avez commencé ce soir en nous faisant l'honneur de nous écouter et de nous distinguer. Recevez notre gratitude et ressentez l'espoir que vous avez fait naître ».*

## Cordon dunaire: prêt pour affronter l'hiver

**Mi-décembre, le cordon dunaire a fait l'objet de travaux pour mettre en place des pieux et ainsi stabiliser l'ouvrage. Il est désormais fin prêt pour affronter les éventuelles tempêtes hivernales.**

Les travaux de consolidation du cordon dunaire étaient prévus en deux temps: déjà 15 000 m<sup>3</sup> d'argile ont été mis en place l'année dernière. La phase suivante s'est déroulée il y a quelques jours avec la mise en place de pieux, dans le prolongement de ceux existants, à l'endroit même où les vagues sont les plus importantes. Cette opération devrait permettre d'assurer une plus grande stabilité de l'ouvrage.

Comme expliqué lors d'une réunion avec les riverains le 12 mars 2018, pour réaliser les travaux de réfection et d'extension (au nord et au sud) du cordon dunaire, le dossier de Marennes-Plage doit être approuvé par une commission nationale puis obtenir la labellisation du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), ce qui est déterminant pour l'autorisation à réaliser les travaux et l'attribution d'aides de l'État et de la Région. Ce dossier est toujours dans sa phase d'élaboration par le syndicat mixte d'accompagnement du Sage Seudre (SMASS) dont est membre la communauté de communes du Bassin de Marennes, chargée de réaliser les travaux.



En 2018, 15 000 m<sup>3</sup> d'argile ont consolidé l'ouvrage

C'est pourquoi, dans l'attente de cette labellisation puis de la phase opérationnelle de réaménagement global du cordon dunaire, la commune est intervenue à plusieurs reprises pour le consolider et éviter ainsi sa rupture, surtout lors de la mini-tempête qui a sévi récemment. Enfin, le bassin a été mis à sec afin de supprimer la flore marine. La remise en eau sera effectuée en avril prochain.

## Marennes-Hiers-Brouage dans un téléfilm de France 3: ne manquez pas l'avant-première le 12 janvier



L'équipe des acteurs du téléfilm en tournage à Brouage

La production avait investi Marennes et Brouage en septembre dernier pour tourner un téléfilm dont on ne connaissait pas encore la diffusion. Son avant-première est désormais officielle: le 12 janvier à 17h00 à l'Estran. Venez visionner en exclusivité « *Les mystères des majorettes* », un téléfilm avec notamment Isabelle Vitari, actrice dans *Nos Chers Voisins*. Meurtre d'une majorette, enquêteurs qui semblent cacher un lourd secret, cette intrigue saura instaurer un suspense encore plus palpable sur grand écran. L'occasion aussi de découvrir les séquences qui mettront en valeur le riche patrimoine naturel de notre commune.

**Avant-première « Les mystères des majorettes » le dimanche 12 janvier à 17h00 à l'Estran**  
**Réservation par sms au 06 52 44 64 51**  
**et par téléphone au 05 46 36 30 61**  
 (l'Estran, en fin de journée)

© Julie Gaunt

## Élections de mars 2020, ce qui change

**Les 15 et 22 mars prochain aura lieu le renouvellement des conseils municipaux et intercommunaux. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales dont la gestion est assurée par la mairie de Marennnes.**

Il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de « mal-inscrits ». Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription », notamment chez les jeunes actifs. En effet, après un déménagement, la procédure d'inscription dans sa nouvelle commune doit être volontaire. Pour faciliter l'inscription sur les listes électorales, les services de l'État ont mis en place plusieurs modalités :

- L'inscription n'est plus close au 31 décembre, mais elle est désormais possible jusqu'au 7 février 2020
- La possibilité pour les électeurs inscrits au dernier scrutin (européennes) de vérifier eux-mêmes leur situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place

> Les **nouvelles cartes d'électeurs** ont été envoyées avant les élections européennes de mars dernier. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, c'est que vous n'êtes peut-être pas inscrit. **Renseignez-vous à l'accueil de la mairie de Marennnes au 05 46 85 25 55** pour connaître votre situation.

> Les électeurs de **Hiers-Brouage** qui ont été habitués au panachage, voteront pour la première fois pour une **liste complète** qui comportera **33 noms**. Si des noms sont barrés sur un bulletin, alors celui-ci sera comptabilisé « bulletin nul ».

> Pour voter, la **carte d'identité est obligatoire**. Pensez-y !

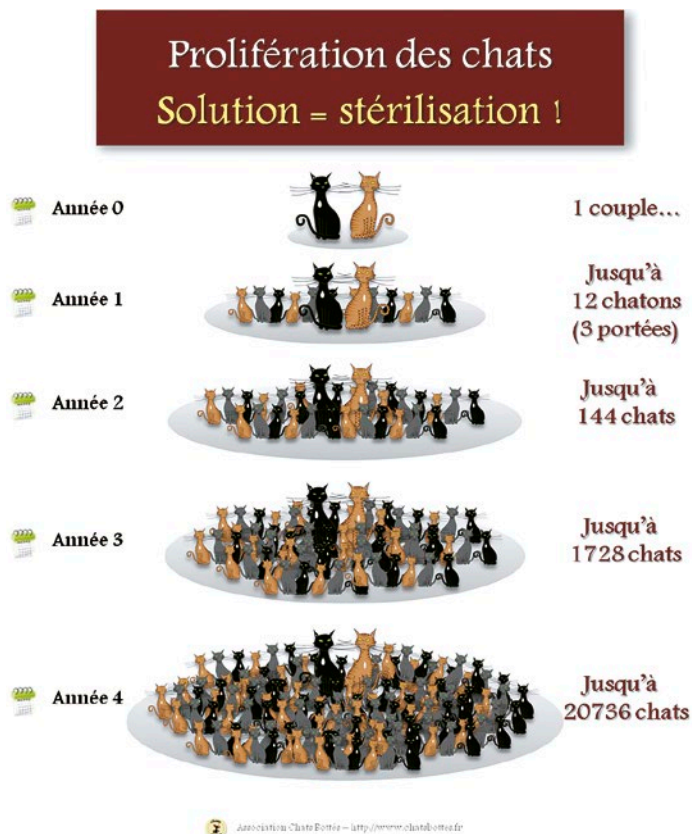
du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen concerné peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)



## Prolifération des chats « sans maître », le temps de l'action

**Comme beaucoup de villes, des chats, soit abandonnés, soit « sans maître » sont considérés comme des animaux errants. La ville de Marennnes-Hiers-Brouage aidée par des professionnels et des administrés conscients du problème, met en place des actions humaines et respectueuses des petits félins.**



Une campagne de stérilisation des chats libres va être organisée. Le but de cette action est de stabiliser la population des chats en liberté par la stérilisation, car n'oublions pas qu'une chatte féconde à 6 mois peut avoir 3 portées par an ! Pourquoi stériliser les matous qu'ils soient domestiqués ou sans maître ?

**5 bonnes raisons à cela :** pour prolonger l'espérance de vie des animaux domestiqués, pour éviter les inconvénients des chaleurs (miaulements, etc...), pour diminuer les risques de maladies infectieuses ou de blessures (bagarres de chats...), pour éviter l'euthanasie des portées non désirées et stabiliser la prolifération des chats « sans maître ». Dès que possible, cette campagne de capture et de stérilisation sera engagée par le biais d'une association nationale. Elle consistera en la pose de cages-trappes dans les lieux que les chats fréquentent en nombre. Les chats sont alors capturés et conduits par une association chez le vétérinaire afin d'être examinés puis stérilisés. Ils sont ensuite relâchés sur le lieu de leur capture. Les périodes de capture seront communiquées à l'avance afin que les propriétaires de chats ne les laissent pas sortir pendant cette intervention.

### RAPPEL

Il y a obligation depuis 2012, pour chaque particulier possédant un animal de le faire identifier. Aussi, il est vivement conseillé de procéder à l'identification des animaux. Un chat perdu identifiable retrouve vite son maître !

## Marennes-Hiers-Brouage, la commune nouvelle souffle sa première bougie

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune nouvelle voyait le jour. Un an après la fusion, Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage et Jean-Marie Petit, maire délégué, reviennent sur le cheminement de la fusion et dressent un premier bilan.



### Il y a un an, vous annoncez la fusion des deux communes. Pouvez-vous nous rappeler les raisons qui vous ont conduits à faire ce choix ?

**Jean-Marie Petit (JMP) :** La commune de Hiers-Brouage était dotée de moyens financiers et humains limités. Nos marges de manœuvre étaient étroites, ce qui réduisait les investissements à réaliser et le développement de notre commune qui pourtant le mérite. Je pense à Brouage, notre place forte qui rayonne aujourd'hui grâce au label très envié « *Plus beaux Villages de France* » et qu'il convient de mettre en valeur, à la réfection de la voirie qui est un poste très coûteux, etc. Comment faire face à ces enjeux avec nos moyens ? Telle était la question. Il était clair que nous ne pouvions pas compter sur l'augmentation des subventions de l'État dans les prochaines années. Unir nos forces avec Marennes s'est imposé comme une évidence ; c'est un choix responsable pour Hiers-Brouage et ses habitants et l'avenir le prouvera.

**Mickaël Vallet (MV) :** Oui, d'autant que nous travaillons ensemble, main dans la main, sur de nombreux dossiers depuis plusieurs années, car nos enjeux et nos problématiques de territoire sont les mêmes : la qualité du service public que nous devons renforcer et rendre, nos marais qu'il faut développer,

les actions liées au tourisme, à la culture, au patrimoine que nous devons mettre en valeur. Nos habitudes de coopération étaient là, nous n'avons fait que formaliser des pratiques de travail en commun qui étaient bien ancrées. Ensemble depuis un an, nous avons identifié des axes de travail qui nécessitent la mise en œuvre d'actions concrètes pour bâtir le Marennes-Hiers-Brouage de demain, dans un souci de solidarité et de cohésion territoriale.

*« Nous travaillons ensemble, main dans la main, sur de nombreux dossiers depuis plusieurs années, car nos enjeux et nos problématiques de territoire sont les mêmes. »*

Mickaël Vallet

### Avant d'évoquer les enjeux à plus long terme, qu'est-ce qui a été concrètement réalisé cette année grâce à la commune nouvelle ?

**JMP :** Très concrètement, nous avons pu poursuivre nos opérations de réfection de voirie à Hiers : après la rue Duc Élie, des crédits ont été votés pour l'aménagement de la rue Montboileau

et la rue des Écoles. Ceci est important pour le centre bourg et les habitants qui bénéficient d'une voirie refaite à neuf avec des aménagements et des matériaux soignés. Grâce au redéploiement du personnel, le public profite également d'une mairie déléguée ouverte une demi-journée supplémentaire. C'est une décision qui répond à notre volonté de renforcer l'accès au service public pour tous les habitants du territoire communal.

**MV :** À ceci il faut ajouter, une organisation de travail en commun au niveau des services supports de la ville. Par exemple, depuis un an, le service des marchés publics regroupe les besoins des deux communes déléguées en une seule procédure d'achat : marché d'électricité, de restauration scolaire, d'assurance, de bons de commande pour la voirie, etc. Ceci permet de réaliser des économies significatives et d'avoir un impact positif sur le budget de fonctionnement de la com-

*«Ce premier anniversaire permet de nous conforter dans notre décision : nous avons eu raison de le faire, pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.»*

Jean-Marie Petit

mun. Dans le même sens, tous les dossiers de demandes de subvention pour la réalisation de travaux par exemple, sont montés par le directeur des services. Les recherches d'aides financières sont facilitées et les co-financements en augmentation. Beaucoup reste à faire. Un an, c'est le temps nécessaire pour apprendre à travailler ensemble, commencer à se réorganiser et à déterminer le cap à prendre pour les prochaines années.

*Accueil mairie Hiers : l'accueil de la mairie déléguée de Hiers est ouverte une demi-journée supplémentaire par semaine, le mercredi après-midi*



*Les manifestations culturelles sont l'occasion d'ateliers avec les écoliers*

## Justement, quel est ce cap ?

**MV :** Nous avons une chance extraordinaire, celle d'allier deux communes avec une forte identité, mais qui sont complémentaires : Marennes dont la renommée est bien établie grâce à l'ostréiculture et Brouage, son histoire, terre natale de Samuel de Champlain, son patrimoine naturel et bâti. La place forte est classée parmi « Les Plus beaux Villages de France ». Seulement 5 villages bénéficient de ce prestigieux label en Charente-Maritime. Nous devons donc être à la hauteur de cette distinction méritée qui attire de plus en plus de visiteurs. Pour mettre à plat les actions menées par les différents acteurs culturels qui existent déjà et animent Brouage et Marennes tout au long de l'année, il faut prendre le temps de la réflexion. Une étude, par un cabinet spécialisé dans ce domaine, permettra de faire un état des lieux et surtout d'émettre des propositions concrètes, cohérentes qui mettront en valeur la richesse de Brouage et de Marennes, de manière coordonnée. Plus généralement, nos moyens d'action qu'ils portent sur le marais, le tourisme, les animations, la culture, la qualité de l'eau, le respect de l'environnement et de la biodiversité... devront avoir pour objectif la sauvegarde, la valorisation et le développement de notre précieux patrimoine.

**JMP :** Le courage a été nécessaire pour faire cette fusion. Ce premier anniversaire permet de nous conforter dans notre décision : nous avons eu raison de le faire, pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

## COMMUNE NOUVELLE : 1 AN D' ACTIONS

- **Des subventions de l'État en augmentation** > La dotation de fonctionnement de l'État est en augmentation de **5 %** sur 3 ans et il est mis fin aux baisses des autres subventions.
- **Aide aux familles** > Prise en charge par la commune nouvelle des frais de transport harmonisés par la Région Nouvelle-Aquitaine.
- **Plus de service public** > Ouverture de l'accueil de la mairie déléguée de Hiers-Brouage, une demi-journée supplémentaire.
- **La culture pour tous les écoliers** > Mise en place d'ateliers culturels au sein des écoles de Marennes et de Brouage.
- **Des services mutualisés et plus efficaces** > Mise en commun des services supports de la mairie : Direction générale, comptabilité, communication, secrétariat, urbanisme, police municipale, services techniques...
- **Des services techniques sur tout le territoire communal** > Le matériel comme la nacelle, la balayeuse ainsi que les agents sont déployés sur Marennes-Hiers-Brouage.
- **Les travaux de voirie** > le programme de la voirie est étendu à Hiers-Brouage. 300 000 € y sont consacrés par an.

## Un bilan touristique globalement positif

**Après un démarrage en douceur, la fréquentation touristique est montée en puissance lors de la saison 2019, pour se terminer sur une note plutôt positive. Quelques éclairages pour mieux comprendre.**

Le début de saison a affiché une activité contrastée jusqu'à la mi-juillet alors que les mois d'août et septembre ont été très fréquentés. Les conditions météorologiques ont été un facteur déterminant comme toujours, et les résultats des professionnels du tourisme sont globalement satisfaisants. L'Office de Tourisme a connu, pour sa part, une hausse de fréquentation importante durant toute la saison estivale, avec un pic de +20 % sur le mois d'août.

C'est donc un constat général : la haute saison se concentre de plus en plus entre le 25 juillet et fin août. Les vacanciers ont une fois encore privilégié les activités de loisirs aux autres dépenses, notamment les activités en famille qui rencontrent un vrai succès. C'est le cas notamment de Terra Aventura (chasse aux trésors numérique) qui explose cette année avec plus de 16000 explorateurs.

La Cité de l'Huître a connu pour sa part une progression annuelle de 7 % par rapport à l'année dernière et une fréquentation record, supérieure à 2011 où elle était ouverte à l'année ! « *Au final, on peut se réjouir de ce bilan 2019 qui restera très correct pour la plupart des acteurs* », selon Lionel Pacaud directeur de l'office de tourisme.



Les activités de loisirs et en famille ont été privilégiées

## l'agenda du maire

**« Je tiens à vous rendre compte des actions que je mène au quotidien. Voici un échantillon du mois dernier, cette liste n'étant pas exhaustive ».**

*Michael Vallet*

### NOVEMBRE

#### 19 novembre

- > Congrès des maires à Paris et participation au débat « Intercommunalité : quelles organisations territoriales pour le prochain mandat ? »
- > Assemblée générale de l'association des maires de France à Paris

#### 20 novembre

- > Réunion de travail à la Direction Générale à la langue française et aux langues de France

#### 21 novembre

- > Atelier d'échanges sur le devenir des sartières

#### 22 novembre

- > Remise de la médaille du Comité de Libération de la Seudre Oléron
- > Remise des diplômes du brevet des collèges Jean Hay
- > Présentation du projet vidéo sur les Lasses Marennaïses du Local jeunes

#### 25 novembre

- > Comité syndical du Syndicat Intercommunal du Littoral
- > Comité de pilotage Natura 2000
- > Conseil municipal

#### 26 novembre

- > Commission Régie des déchets à la Communauté de communes du Bassin de Marennes
- > Conseil portuaire à Bourcefranc-Le-Chapus
- > Réunion avec les adjoints à la mairie

#### 27 novembre

- > Comité de Pilotage de la Convention Territoriale Globale
- > Repas des aînés à Marennes
- > Permanence avec des administrés
- > Assemblée générale du Centre Intercommunal d'Action Sociale

#### 28 novembre

- > Réunion du comité de programmation du Groupe d'Action Local du Pays Marennes Oléron
- > Commission Aménagement du Pays Marennes Oléron pour révision du Schéma de Cohérence Territoriale
- > Conseil portuaire du syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre

#### 29 novembre

- > Comité de pilotage du projet Parc Naturel Régional
- > Comité syndical du Syndicat Mixte de la Charente Aval

#### 30 novembre

- > Remise du Prix Hortense Dufour à Hyam Zaytoun

### DÉCEMBRE

#### 3 décembre

- > Remise du Prix Richelieu Senghor au Palais du Luxembourg par Paul de SINETY, Délégué général à la langue française et aux langues de France

#### 4 décembre

- > Permanence avec des administrés

#### 5 décembre

- > Commission départementale de la nature, du paysage et des sites
- > Comité syndical Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Marennes Oléron

#### 7 décembre

- > Cérémonie commémorative d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

#### 8 décembre

- > Téléthon 2019 au centre d'animation et de loisirs

#### 8 décembre

- > Marché de Noël au centre hospitalier de Marennes
- > Repas des aînés à Brouage

#### 9 décembre

- > Conseil de gestion Parc naturel marin

#### 10 décembre

- > Réunion avec les adjoints à la mairie

#### 12 décembre

- > Bureau syndical du Syndicat Mixte de la Charente Aval

#### 13 décembre

- > Commission consultative départementale accueil et habitat des gens du Voyage



## Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : [marennnes.fr](http://marennnes.fr), à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.



## Voté en conseil municipal du 25 novembre 2019

### COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

À l'unanimité, il est décidé d'adopter les modifications des statuts de la communauté de communes du Bassin de Marennes portant notamment sur le changement des compétences optionnelles « assainissement » et « eau », en compétences obligatoires, et sur la prise en compte de la nouvelle répartition des sièges au sein du conseil communautaire.

### VIE CULTURELLE

À l'unanimité, il est décidé de poursuivre l'opération « ateliers d'écriture slam » dans le cadre du parcours d'éducation artistique pour la jeunesse en pays Marennes-Oléron 2019/2020, le coût de cette opération s'élevant à 2 178,00 € TTC, dont 570,00 € pour la commune.

À l'unanimité, il est décidé de solliciter l'aide du Conseil Départemental pour la programmation des spectacles à l'Estran dont le coût s'élève, pour l'année 2019/2020, à 97 340,00 €, au titre de l'aide départementale à la diffusion culturelle.

À l'unanimité, sont fixés comme suit les tarifs des droits d'entrée des spectacles programmés en 2020 : Billetterie « carnets à souches » > Plein tarif : 12 €, Tarif adhérent (Médiathèque, Le Local, la Bigaille) : 10 €, Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH) : 5 €, Spectacles jeune public : tarif unique 5 € / Billetterie électronique Ticketnet > Plein tarif : 12 €, Tarif adhérent Réseau Ticketnet : 10 €, Tarif adhérent CE et Collectivités : 10 €, Tarif réduit (enfants, demandeur d'emploi) : 5 € / Billetterie électronique Office de Tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes > Plein tarif : 12 €, Tarif adhérent (Médiathèque, Le Local, la Bigaille) : 10 €, Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH) : 5 €, Spectacles jeune public : tarif unique 5 €

À l'unanimité, il est passé une convention commune de Marennes-Hiers-Brouage / Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes pour la mise en place d'une billetterie électronique.

### VIE ÉCONOMIQUE

À la majorité des voix, il est accordé l'ouverture de l'établissement « la Halle mode et chaussures », pour l'année 2020, les dimanches 6, 13 et 20 décembre (Votants : 32 – Pour : 27 – Contre : 5 (Muriel TRICOT, Nicolas LEBLANC, Marylène SABLEAUX, Bruno SAMZUN, Giles SAUNIER)).

### DIVERS

À l'unanimité, il est cédé les véhicules et matériels suivants : Camion 3T5 Iveco benne année 1997 – 220 000 km > 300,00 € ; Tractopelle Ford 555c année 1980 – 13 000 heures > 500,00 € ; Cabane de chantier année 1982 > 20,00 € ; Perceuse sur colonne année inconnue > 50,00 € ; Camion Renault SIO année 1989 – 134 000 km > 400,00 € ; Camionnette Renault express – Année 1996 – 210 000 km cession gratuite

À l'unanimité, il est maintenu le reversement du tiers du produit des concessions funéraires au CCAS de Marennes-Hiers-Brouage.

### PATRIMOINE

À l'unanimité, il est passé une convention commune de Marennes-Hiers-Brouage / Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes pour la gestion des locations des Forges de Brouage.

### PERSONNEL COMMUNAL

À l'unanimité, il est créé un poste à temps complet du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2019, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, au sein du service de comptabilité, en prenant comme référence le grade d'adjoint administratif échelon 1.

À l'unanimité, il est créé un poste de technicien principal 1<sup>re</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, dans le cadre du recrutement du directeur-responsable des services techniques.

À l'unanimité, il est créé un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour le service d'entretien des bâtiments.

### ACTION SOCIALE

À l'unanimité, il est accordé une subvention de fonctionnement complémentaire de 1 000,00 € au CCAS.

### COMPTABILITÉ – FINANCES

À l'unanimité, il est supprimé les régies de recettes liées au fonctionnement de la commune déléguée suivantes : Port de plaisance > perception des droits de stationnement et taxes d'usage ; Vente d'objets publicitaires.

À l'unanimité, il est supprimé les régies de recettes liées au fonctionnement de la commune déléguée de Hiers-Brouage suivantes : Régie de recettes d'État « encaissement du produit des amendes forfaitaires de la police de circulation » ; Vente de cartes de transport scolaire ; Vente de jetons pour les bornes de camping-cars.

À l'unanimité, il est procédé, sur le budget principal de la commune, aux virements de crédits suivants, en section d'investissement : Opération 102 – Équipements sportifs > 8 000,00 € de l'article 21318 à l'article 2315 ; Opération 103 – Bâtiments communaux > 17 000,00 € de l'article 2115 à l'article 21311 ; Opération 11 – Médiathèque > 1 200,00 € de l'article 2188 à l'article 2313 ; Opération 14 – Ateliers municipaux > 150,00 € de l'article 2313 à l'article 2184 et 7 000,00 € de l'article 2313 à l'article 2188 ; Opération 37 – CAL > 200,00 € de l'article 2315 à l'article 2183.

Il est procédé, sur le budget principal de la commune, à un virement de crédit de 1 000,00 € de l'article 6574 à l'article 657362, en section de fonctionnement.

### VIE SCOLAIRE

À l'unanimité, il est passé une convention de prestations de service avec l'USM, dans le cadre de l'organisation des rythmes scolaires. Il est par ailleurs modifié les conventions de prestations de service passées avec les associations MOVIMENTO et Oléron Handball, afin de prendre en compte une intervention complémentaire.

### AMÉNAGEMENT URBAIN

À l'unanimité, il est appliqué un taux unique de la part communale de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle de Marennes-Hiers-Brouage, de 3,5 %. Il est par ailleurs exonéré sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle : 1. Totalement les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1<sup>er</sup> de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2<sup>o</sup> de l'article L.331-7 (Logements bénéficiant d'un financement aidé par l'État, autre que le prêt locatif aidé d'intégration et le prêt à taux zéro renforcé) ; 2. Dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2<sup>o</sup> de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (Surface excédant les 100 premiers mètres carrés des logements à usage d'habitation principale financés à l'aide du prêt à taux zéro renforcé).

## L'album photo de la 10<sup>e</sup> édition

**C'était une édition pétillante et festive qui a tenu toutes ses promesses! Cette 10<sup>e</sup> édition du festival Les Cultures Francophones, qui a rassemblé 1788 personnes, a été drôle, instructive, appétissante, émouvante, remuante... des rencontres humaines riches et des intervenants d'une grande qualité qui ont conquis leur auditoire. Un anniversaire dont on se souviendra et qui sera mis à l'honneur dans le cadre d'une exposition du Hiers Images Club, à la médiathèque l'été prochain. Retour avec quelques images sur cette édition, pas comme les autres!**



La jeunesse était placée au cœur de cette édition. L'atelier cuisine pour les 8-12 ans avec Fabrice Gass et l'atelier dessin pour les 8 ans et plus avec Thibaut Lambert ont réuni 21 jeunes.



Le festival s'est ouvert avec l'intervention de Catherine Fournier, benjamine de l'Assemblée Nationale du Québec. Bien que jeune, elle a pu partager son expérience politique déjà solide et expliqué les raisons de son engagement.



Les adolescents du local jeunes ont passé la journée avec Chadia Loueslati, auteure du livre graphique à succès « Famille nombreuse ». Entre rencontre autour de son ouvrage et atelier de fabrication d'un folioscope, ils ont été conquis par sa personnalité enthousiaste, énergique et pétillante.



Jean Pruvost a captivé son auditoire avec son récit instructif, drôle et illustré par des anecdotes surprenantes sur l'histoire de la langue française, des dictionnaires et de l'origine des mots. Une intervention magistrale à bien des égards qui a tordu le cou à bon nombre de préjugés.



C'était le spectacle d'ouverture du festival et quelle soirée! Entre anecdotes locales bien senties et réflexions autour de l'art, Alex Vizorek a livré une véritable leçon d'humour belge!



Les enfants petits et grands étaient au rendez-vous du concert de Captain Parade. Bonne humeur et musiques survitaminées ont électrisé ce dimanche après-midi.

## Trophées 813, un prix participatif

**C'est un prix reconnu auquel la médiathèque vous donne la chance de participer : les Trophées 813 dans la catégorie « romans policiers francophones ». À partir de janvier, faites partie du jury, lisez et votez !**

La médiathèque participe aux Trophées 813 depuis 2016. La politique culturelle de la commune étant engagée dans la promotion de la francophonie, c'est donc naturellement que la médiathèque prend part au vote pour la catégorie « romans policiers francophones » afin de valoriser un auteur francophone. Le vote se déroule en deux temps : en janvier, les lecteurs sont invités à lire 29 ouvrages relevant de cette catégorie dont : Franck Thilliez (Luca), Bernard Minier (M, le bord de l'abîme) ou Elsa Marpeau (Son autre mort), Robert Bené (Vilains loulous sous le ciel bleu de Ré la Blanche) et Jacques-Edmond Machefert (Saintes frayeurs), Julie Ewa (Le gamin des ordures), Soufiane Chakkouche (L'inspecteur Dalil à Paris) ou Morgan Audic (De bonnes raisons de mourir).

À la fin de ce premier tour, en juin, les lecteurs voteront en proposant au maximum 5 titres. C'est entre ces 5 noms que les électeurs-lecteurs devront choisir un gagnant. En 2019, une centaine de personnes ont lu au moins un des livres sélectionnés. La médiathèque est membre de l'association 813 et à ce titre, elle est abonnée à la revue trimestrielle qui est disponible à l'espace presse. Un bon moyen de découvrir ces « Amis des



*Colin Niel a été l'un des lauréats 2019 dans la catégorie « auteur francophone »*

littératures policières » et de prendre part à cette belle aventure littéraire et francophone !

*Trophées 813 à partir de janvier puis juin / Pour toute information, les bibliothécaires vous renseignent*

## Graines d'épices

**La médiathèque met à disposition des livres, des DVD, des CD, des revues, mais aussi des graines ! La grainothèque qui permet l'échange de graines pour favoriser la diversité est aussi le prétexte à l'organisation d'activités autour de ce thème.**



*Comme en 2018, les adhérents se retrouvent autour de la grainothèque et d'un bon buffet*

Pour la deuxième année consécutive, la médiathèque a organisé une soirée conviviale de partage et de lectures autour, cette année, des épices. Les usagers étaient donc invités à se présenter avec un plat épicé de leur choix. Une quinzaine de participants motivés avaient cuisiné des recettes succulentes et parfois élaborées. La soirée a ainsi débuté avec une dégustation collective puis le vote du meilleur plat, avant une déambulation dans les différents espaces thématiques. Ce parcours a été ponctué de quizz et de lectures à haute voix pour tous les publics ainsi qu'un petit jeu de reconnaissance d'épices pour terminer la fin de journée. Bravo à Graziella Auzoux qui a remporté le trophée 2019 pour ses délicieux samossas.

## Le Comité Seudre Oléron médaillé de la ville

**Le 22 novembre dernier, la Municipalité a remis la médaille de la Ville au Comité de Libération de la Seudre. Une cérémonie pour remercier le bureau de son engagement pour la mémoire des actions de la Résistance.**

Ce fut une cérémonie émouvante pour les membres du bureau, le 22 novembre dernier, qui ont reçu la médaille de la Ville de Mickaël Vallet, maire de la commune : disparu quelques jours plus tôt, Jérémie Coureau, Président d'honneur du Comité, était dans tous les esprits et son souvenir très présent. Monsieur le maire a salué l'engagement et le dévouement des membres du bureau pour leurs actions qui permettent d'entretenir la mémoire des Résistants pendant la période 1940-1945 sur la rive droite et gauche de la Seudre et toutes les cérémonies du souvenir auxquelles ils prennent part.

François Ytas, Président du Comité, très touché par le contexte, a remercié les membres du bureau qui le soutiennent dans sa mission et a rendu hommage à Jérémie Coureau avec des anecdotes liées à sa vie et ses combats pendant la Guerre.



Le Comité de Libération de la Seudre œuvre pour la mémoire des actions de la Résistance



Un moment convivial et musical

## Repas des aînés, un moment de partage et convivialité

Le repas des aînés à Hiers-Brouage est un événement attendu. Jean-Marie Petit, maire délégué les a accueillis salle du jeu de Paume, le 8 décembre dernier avec un mot de bienvenue : *« ce moment est dédié à l'amitié, la convivialité et à la solidarité, mais aussi à la reconnaissance que nous portons à nos aînés »*. Mireille Minoret et Jean-Pierre Garreaud, les deux doyens ont été mis à l'honneur ainsi que Monique Charrier, première adjointe en charge du CCAS qui, pendant 11 ans, s'est investie au quotidien dans la gestion de la commune. Un moment festif et musical qui a enchanté la journée des aînés !

## agenda de janvier

Samedi 4 janvier à 21h00  
**Loto du DCAL**  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements : 06 11 13 91 51

Samedi 11 janvier à 21h00  
**Loto du vélo-club**  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements : 06 32 15 70 12

Dimanche 12 Janvier de 14h00 à 17h00  
**Réunion de programmation**  
La Bigaille  
Renseignement : labigaille.org

Dimanche 12 janvier à 15h00  
**Thé dansant Christian**  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements : 05 46 97 12 00

Vendredi 17 Janvier de 21h00 à 00h00  
**Soirée bar : Atelier radio**  
La Bigaille  
Renseignement : labigaille.org

Samedi 18 Janvier à 16h16  
**Spectacle familial Océan plastique**  
La Bigaille  
Renseignements : labigaille.org

Samedi 18 janvier à 20h30  
**Loto du comité de jumelage**  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements : 06 48 74 03 46

Dimanche 19 janvier à 14h30  
**Loto de l'ACEM**  
Centre d'animation et de loisirs  
Renseignements : 06 08 72 55 94

Lundi 20 janvier à 19h00  
**Réunion publique Très Haut Débit**  
Centre d'animation et de loisirs

Vendredi 24 Janvier à 19h00  
**Vernissage de l'exposition d'Elsa Bugot**  
La Bigaille  
Renseignements : labigaille.org

Samedi 25 Janvier  
**Journée rencontre entre associations locales et bar associatif**  
La Bigaille  
Renseignements : labigaille.org

L'agenda culturel 2020 est arrivé !  
Il est distribué avec cette édition pour réserver sans plus attendre vos rendez-vous à ne pas manquer.

